

CONSIGNES

AUX ETUDIANTS

Les candidats doivent :

1/ Eteindre leur téléphone portable ET se défaire de toute montre connectée

2/ Déposer au pied de votre chaise manteaux et vestes, cartables, livres, documents, trousse, étuis à lunettes, téléphones portables et autres matériels électroniques, etc...

3/ Ne doivent rester sur les tables que les stylos, crayons, règles, calculatrice (si autorisée pour l'épreuve et sans le couvercle), les brouillons et la copie distribués par l'Administration, ainsi que la carte d'étudiant.

4/ Avoir le visage et les oreilles dégagées.

5/ Tout étudiant ayant, au cours d'une épreuve, un document ou un portable à portée de main sera considéré comme fraudeur.

6/ déposer auprès d'eux leur carte d'étudiant pour vérification de leur identité par les surveillants.

7/ signer sur la liste d'émargement.

8/ remplir très soigneusement les rubriques de la première page :

- nom, prénom,
- n° de place,
- nature de la composition,
- **mais ne pas rajouter de nom ni de n° de place ni aucun signe particulier sur les intercalaires.**

9/ composer obligatoirement sur la copie d'examen avant d'utiliser les intercalaires :

Nul ne peut quitter la salle avant la fin de la 1^{ère} demi-heure sauf consigne particulière du Directeur de Surveillance.

Nul ne peut sortir ¼ heure avant la fin de l'épreuve.

Ramassage des copies en fin d'épreuve. Les étudiants restent assis à leur place.

Tout candidat quittant la salle doit obligatoirement remettre une copie, même blanche. Il ne sera sous aucun prétexte autorisé à pénétrer à nouveau dans la salle.

Tout intercalaire rédigé et remis dans une copie «blanche» sera considéré comme nul.

10/ Jeter le brouillon utilisé dans les poubelles situées en bas de l'amphi **en fin de chaque épreuve** ou le mettre dans ses affaires personnelles.

CALCULATRICE

<p>SEULES LES CALCULATRICES SUIVANTES TEXAS INSTRUMENT TI 36XPro ou TI 30XB SONT AUTORISÉES LORS DES ÉPREUVES D'EXAMENS</p>
--